

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

CAPITAL - - - - - Deux Millions Sterling.

DEPARTEMENT DU FEU.

PROBABLEMENT LA PLUS GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MONDE ENTIER.

REVENU ANNUEL - - - - - £500,000

FONDS EN MAINS POUR RENCONTRER LES PERTES, PLUS DE £500,000

Avantages pour les assurés contre le feu.

LA COMPAGNIE EST EN MOYEN D'ATTIRER L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LES AVANTAGES CERTAINS PAR CETTE BRANCHE.

1. Sûreté incontestable.
2. Revenu d'une importance sans exemple.
3. Propriété de toute description assurée à des taux modérés.
4. Prompt règlement des réclamations.
5. Jours de grâce accordés avec l'interprétation la plus libérale.
6. Forte participation dans les profits par l'Assuré, allant aux DEUX TIERS de leur montant net tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existence.

H. L. ROUTH, Agent, Montréal.
J. L. BRAULT, Agent pour le département français, no-145.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

DE LA **CITÉ DE MONTRÉAL.**

DIRECTEURS :
BENJ. COMTE, Ec., Président,
HUBERT PARÉ, Ec., LOUIS COMTE, Ec.,
ANDRÉ LAPIERRE, Ec.,
ALEX. DUBOIS, Ec., MIC. LEFÈVRE, Ec.,
J. F. DURAND, Ec.,
L. A. H. LATOUR, Ec., J. LARAMÉE, Ec.

LA plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITÉ. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sûreté. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour propriété dans cette Cité. Il est donc de l'intérêt des citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, Rue St. Sacrement.

P. L. LÉTOURNEUX, Secrétaire, no-43
14 nov. 1865.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU

DE **HARTFORD.**

INCORPORÉE EN 1810.

Capital et Surplus \$1,500,000.

CETTE ancienne compagnie, bien connue, est prête à ASSURER à Montréal et ses environs, tout ce qui est assuré en cette ville. Toutes les pertes seront arrangées promptement et libéralement dans cette ville.

ROBERT WOOD, Agent, Montréal, no-105
28 sept.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU

DE **HARTFORD.**

INCORPORÉE EN 1810.

Capital et Surplus \$1,500,000.

CETTE ancienne compagnie, bien connue, est prête à ASSURER à Montréal et ses environs, tout ce qui est assuré en cette ville. Toutes les pertes seront arrangées promptement et libéralement dans cette ville.

ROBERT WOOD, Agent, Montréal, no-105
28 sept.

COMPAGNIE DU GAZ

DE LA **CITÉ DE MONTRÉAL.**

ON demande, un garçon actif, d'environ 14 ans, pour apprendre à poser les TUYAUX DE GAZ. Il devra parler les deux langues.

S'adresser au Bureau de la Compagnie.
GEO. ROBSON, Secrétaire, no-110
10 oct.

DUPRESNE & MCGARITY

Attirent l'attention de leurs pratiques sur leur nouvel Assortiment

D'ÉPICERIES DE CHOIX

CONSISTANT EN

500 boîtes de THÉS verts et noirs de CHOIX venant directement de Shanghai par la barque *Guadalupe*.

Et de Cress et Blackwell, par la *City of Hamilton*, de Londres.

CENT PAQUETS,

Contenant des MARINADES et des SAUCES de différentes espèces. Aussi, VIANDES CONSERVÉES en boîtes, telles que Bœuf, Langue, Jambon, Gibiers, Viandes conservées de Strasbourg, Archois et Pâté.

VIANDES ET POTAGE.

Dans des boîtes de ferblanc de deux livres, tel que Bœuf et Légumes, Bœuf à la Mode, Bœuf rôti, Mouton et Pois Verts, Canards et Pois Verts, Soupes, Tortue, Lièvre, Boeuf et Gibbier.

— (CONT.) —

Traites, Cuirasses, Extraits de Parfum, Champignons, Grand Raisin, Pois Verts.

FRUITS NOUVEAUX.

200 boîtes Raisins par couches, Londres
do do do do do
200 boîtes Raisins
300 boîtes do
10 caisses Fruits Cristallisés en boîtes de deux et trois livres chaque
25 caisses de Fruits pour tarte et Fruits pour desserts, telles que Fraises, Framboises, Raisins verts en boîte, petits Raisins verts et noirs, Poires, Pêches et Pommes.

REÇEVANT TOUS LES JOURS :

FROMAGE RAFINÉ, FINNAN HADDIES
BOUTRES FLANCAISSES DE BALTIMORE en caisses et en boîtes de ferblanc.
BEURRE FRAIS DE CHOIX toujours disponible.

DUPRESNE & MCGARITY,
228, Rue Notre-Dame.
14 novembre 1865. 113

COMPAGNIE D'ASSURANCE
ETNA,
AGENCE DE MONTRÉAL.

ÉTABLIE EN 1821.

Capital et Surplus \$4,000,000.

CETTE compagnie depuis si longtemps établie, continue à ASSURER CONTRE LES PERTES PAR LE FEU à des Termes très-favorables selon la nature du risque. Durant plus de quarante ans d'affaires en Canada, elle s'est attiré la confiance publique par ses liquidations promptes et libérales de toute réclamation.

ROBERT WOOD, Agent, Montréal, Directeur pour le Canada, no-105
28 sept.

AVIS SPECIAUX.

\$1,000 DE RECOMPENSE
A CELUI QUI POURRA PROUVER QU'IL

L'Insecticide-Vicat
BRÉVETÉ.

NE DONNE PAS LA MORT

Instantanée aux insectes, tels que Punaises, Coquerelles, Mites, Pucres, Poux, Fourmis, Pucrons des fleurs, Barbeaux, Araignées, etc., etc.

L'INSECTICIDE Vicat se compose d'une poudre et d'un soufflet à l'aide duquel cette poudre est lancée par atomes dans les endroits les plus recelés, un seul de ces atomes est suffisant pour la destruction de tout insecte.

L'Insecticide-Vicat a acquis une célébrité en France qui a reçu la sanction des sociétés savantes et le brevet—Il a été le seul admis aux expositions universelles de 1855 et de 1862.

Ce n'est pas un poison, car il n'est pas malfaisant aux hommes ni aux animaux vertébrés.

J'en garantis l'Efficacité et l'Innocuité

N'acceptez que ce qui est dans des flacons et des soufflets sur lesquels ma signature est apposée.

Tout autre chose est : Contrefaçon Person et par conséquent dangereux.

PRIX :
GRANDS FLACONS, 50 cts
PETITS FLACONS, 30 cts
BOITES-SOUFFLETS, appareil garni de poudre 30 cts
INSUFFLEURS, tout métal garnis de poudre, 50 cts.

Entrepôt général et seule maison de Gros au Canada.

E. H. DOUCET,
485, RUE CRAIG, 485,
COIN DE LA RUE LAFITTE,
[Vis-à-vis la rue St. Gabriel.]
MONTRÉAL.
20 mai 1865. 52

LA Compagnie d'Assurance
ET DE
PLACEMENT DES CITOYENS

DE MONTRÉAL.

Capital autorisé \$2,000,000
Capital souscrit 400,000

DIRECTEURS :
MM. EDWIN ATWATER, Président,
THOMAS WATSON,
E. M. HOPKINS,
ADOLPHE ROY,
JOHN PRATT,
JOHN G. MCKENZIE,
ANDREW ALLAN.

Soliciteur.—Hos. JOHN J. C. ABBOTT, C. R. Banquier.—LA BANQUE DES MARCHANDS.

BUREAU :
UNION BUILDINGS, 1
Rue St. François Xavier.

LA Compagnie d'Assurance
ET DE PLACEMENT DES CITOYENS est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville à la portée de l'Aqueduc, au taux d'assurance le plus bas.

La Compagnie est maintenant prête à émaner des polices garantissant la fidélité des employés.

Wm. B. LAMBE, Gérant.
Wm. SALTER,
LOUIS DOUCET,
Inspecteurs.
14 janvier 1865. no-148

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"UNION COMMERCIALE,"
Contre le Feu et sur la Vie.

LES sousignés ont nommé

MM. G. O. DELORME,
ANTOINE TELLIER

leurs Agents assistants pour des ASSURANCES à la Compagnie ci-dessus, dans la Cité de Montréal et ses environs.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
Montréal, 10 janv. 1865. 146

EN référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des Assurances à l'Union Commerciale, contre le feu et sur la Vie. Cette Compagnie, avec un capital de \$2,000,000 et l'immense patronage dont elle jouit, offre les plus sûres garanties aux personnes qui désirent s'assurer.

L'activité et la ponctualité que nous apportons dans l'exercice des fonctions que les agents généraux ont bien voulu nous confier, nous méritent, il faut l'espérer, une part légitime de patronage.

La classe commerciale des campagnes comme celle de la Cité trouvera de son avantage de s'adresser à l'Union Commerciale, et nous serons toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai. Toute communication pourrait nous être adressée au Bureau de Poste, Boîte 532.

G. O. DELORME,
ANT. TELLIER.
Montréal, 11 fév. 1865. 12

COMPAGNIE D'ASSURANCE
ETNA,
AGENCE DE MONTRÉAL.

ÉTABLIE EN 1821.

Capital et Surplus \$4,000,000.

CETTE compagnie depuis si longtemps établie, continue à ASSURER CONTRE LES PERTES PAR LE FEU à des Termes très-favorables selon la nature du risque. Durant plus de quarante ans d'affaires en Canada, elle s'est attiré la confiance publique par ses liquidations promptes et libérales de toute réclamation.

ROBERT WOOD, Agent, Montréal, Directeur pour le Canada, no-105
28 sept.

AVIS SPECIAUX.

\$1,000 DE RECOMPENSE
A CELUI QUI POURRA PROUVER QU'IL

L'Insecticide-Vicat
BRÉVETÉ.

NE DONNE PAS LA MORT

Instantanée aux insectes, tels que Punaises, Coquerelles, Mites, Pucres, Poux, Fourmis, Pucrons des fleurs, Barbeaux, Araignées, etc., etc.

L'INSECTICIDE Vicat se compose d'une poudre et d'un soufflet à l'aide duquel cette poudre est lancée par atomes dans les endroits les plus recelés, un seul de ces atomes est suffisant pour la destruction de tout insecte.

L'Insecticide-Vicat a acquis une célébrité en France qui a reçu la sanction des sociétés savantes et le brevet—Il a été le seul admis aux expositions universelles de 1855 et de 1862.

Ce n'est pas un poison, car il n'est pas malfaisant aux hommes ni aux animaux vertébrés.

J'en garantis l'Efficacité et l'Innocuité

N'acceptez que ce qui est dans des flacons et des soufflets sur lesquels ma signature est apposée.

Tout autre chose est : Contrefaçon Person et par conséquent dangereux.

PRIX :
GRANDS FLACONS, 50 cts
PETITS FLACONS, 30 cts
BOITES-SOUFFLETS, appareil garni de poudre 30 cts
INSUFFLEURS, tout métal garnis de poudre, 50 cts.

Entrepôt général et seule maison de Gros au Canada.

E. H. DOUCET,
485, RUE CRAIG, 485,
COIN DE LA RUE LAFITTE,
[Vis-à-vis la rue St. Gabriel.]
MONTRÉAL.
20 mai 1865. 52

QUI VEUT DE L'ARGENT ?
Tous les cultivateurs et autres personnes de la campagne qui désirent

FAIRE FORTUNE
n'ont qu'à chercher des COQUILLES qui se trouvent dans les petites Rivières, Ruisseaux et Jacs d'eau douce.

En les ouvrant, on trouvera en quantité, sinon dans toutes, du moins dans un grand nombre,

DES PERLES !!!

DES PERLES PRÉCIEUSES se trouvent aussi en grande quantité sur le lit et les rives des cours d'eau. Le sousigné achètera à un prix très élevé les perles et ces pierres.

Les personnes qui les enverront par la poste en recevront le montant par le retour du courrier.

M. Doucet tient aussi un grand assortiment de bijouteries et d'orfèvrerie françaises qui vend à des prix très modérés.

Se charge du raccommodage de vieux bijoux, etc.

E. H. DOUCET,
No. 485, rue Craig, Montréal.
6 juillet. cm-09

BANQUES.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS.

UN Dividende de quatre par CENT a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital payé de La Banque Jacques-Cartier, et sera payé, au Bureau de la Banque, le 21 de Novembre prochain, à ONZE heures de l'AVANT-MIDI.

Les Livres de transport seront fermés le 15 au 30 Novembre inclusivement.

Par ordre du Bureau,
H. COTTÉ,
Cassier, am-120
Montréal, 3 novembre.

BANQUE DE MONTRÉAL.

AVIS.

EST par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE pour cent sur le Fonds capital de cette Institution a été déclaré pour les six mois courant et sera payable dans sa Maison de Banque, en cette Ville, le ou après VENDREDI, le PREMIER DÉCEMBRE prochain.

Les Livres de transport seront fermés le 15 au 30 Novembre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau,
E. H. KING,
Gérant-Général, bjspsam-120
Montréal, 3 novembre.

AGENCE
POUR LES

RECLAMATIONS aux ETATS-UNIS

PERMANEMMENT ÉTABLIE.

ON se chargera de la collecte des PENSIONS, ARGENT, PRIMES dus aux Soldats Canadiens ainsi qu'aux Marins qui ont servi dans l'Armée et la Marine des Etats-Unis, qui ont droit à des Pensions.

QUELS SONT CEUX QUI ONT DROIT A RECEVOIR UNE PENSION

- 1o. Les Soldats et les Marins.
- 2o. Les Veuves.
- 3o. Les Orphelins au-dessous de seize ans.
- 4o. La mère et elle dépendant du travail de son Mari pour vivre (en tout ou en partie).
- 5o. Les orphelins au-dessous de seize ans, si également elles dépendent du travail de défunt pour vivre (en tout ou en partie).

On ne charge rien jusqu'à ce que les réclamations soient collectées.

On obtient tous les renseignements possibles, relatifs aux Soldats et Marins sans charges, excepté la dépense de Poste.

On répondra aux Lettres par le retour de la Mail.

Toutes les affaires traitées avec promptitude et fidélité. Ceux qui ont soutenu la rébellion au Sud ne devront pas faire application.

Les Messieurs du Clergé, les Magistrats et autres personnes rendront un service important aux personnes affligées, en cherchant à faire connaître le but de la présente annonce.

EDWARD C. WARD,
American House,
No. 49, Rue St-Henri,
Montréal C. E.
no-117
26 octobre

FAILLITES, ACTE DE 1864.

WILLIAM ANDERSON, Commerçant de Bois, de la Cité et du District de Montréal, Demandeur.

SEBASTIEN CLEMENT dit LARIVIÈRE, du même lieu, Contracteur, Défendeur.

Un Bref a été émané en cette cause.

T. BOUTHILLIER, Shérif, 120
Montréal, 16 novembre 1865.

ACTE des Insolubles de 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

ALEX. THURBER et CIE, Insolubles

LES créanciers des Insolubles sont notifiés de s'assembler à leur Bureau, No. 506, Rue St. Paul, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le 14 décembre prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir le rapport du comptable, nommé à la dernière assemblée pour faire le relevé des livres, la continuation de l'examen public des insolubles, et les moyens à prendre pour l'arrangement de leurs affaires en général.

W. H. A. DOUCET,
A. V. HOOVER,
Syndics Conjointes, bs-126
Montréal, 16 nov. 1865.

ACTE des FAILLITES DE 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

RUFUS KEMPTON, Insolvable.

LES créanciers des Insolubles sont notifiés de s'assembler à leur Bureau, No. 506, Rue St. Paul, dans la Cité de Montréal, MARDI, le CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'AVANT-MIDI, pour l'examen public de l'insoluble et les moyens à prendre pour l'arrangement de ses affaires en général.

PHILIP S. ROSS, Syndic, bs-123
No. 8, Rue des Seigneurs-Grises, }
Montréal, 10 nov. 1865. }

ACTE des FAILLITES DE 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

THOMAS DAVIDSON, Insolvable.

LES créanciers des Insolubles sont notifiés de s'assembler à son magasin de fer, rue Notre-Dame, Montréal, LUNDI, le QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'AVANT-MIDI, pour l'examen public de l'insoluble, et les moyens à prendre pour l'arrangement de ses affaires en général.

PHILIP S. ROSS, Syndic, bs-123
No. 8, Rue des Seigneurs-Grises, }
Montréal, 10 nov. 1865. }

ACTES DES FAILLITES DE 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM WATSON TURNBULL ET **DAVID BRODIE,** Insolubles.

LES créanciers des Insolubles sont notifiés de s'assembler à leur Bureau, dans le Village de Portage-du-Fort, C. E., MARDI, le 21 de Novembre prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'insoluble et de déterminer sur les moyens à prendre pour arranger ses affaires en général.

Wm. OMEARA, Syndic, bs-121
Portage du Fort, }
4 nov. 1865. }

ACTE des Insolubles de 1864.

LES créanciers du sousigné sont notifiés de se réunir dans l'office de M. Irvine Allen, avocat, dans le village d'Asylmer, dans le comté d'Outaouais, le premier jour de DÉCEMBRE prochain à DIX heures du matin, afin de recevoir un état de ses affaires, et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'acte susdit.

GEORGE TRELFORD,
Clarendon 27 octobre 1865 bs-120

ACTE des FAILLITES DE 1864.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTRÉAL, }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANCIS STEPHEN, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, Demandeur Individuellement, et en qualité de co-associé, de la Maison W. McBAIN & CO, se composant du dit Francis Stephen et de William McBain de la Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussettes, à Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le sousigné a été nommé par la Cour, un conservateur de la part de ses créanciers pour se décharger et que LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'AVANT-MIDI, on assistera que le Conseil pourra être entendu, il fera application après de la dite Cour pour avoir la confirmation de la décharge faite en sa faveur et en vertu du dit acte.

FRANCIS STEPHENS,
par ses Procureurs ad litem,
GROSS & LUNN
Montréal 9 oct. 1865 bs-11-39

WM. ARMSTRONG
MARCHAND DE VINS, LIQUEURS
ETC., ETC., ETC.

48 Rue St. Vincent
MONTREAL.

L'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de VINS, LIQUEURS, ETC., des marques les mieux choisies, qu'il vendra à des prix excessivement réduits.

100 Caisses de CLARET, de \$2.50 et plus.
10 Janvier. 60

Magnifique Propriété à Vendre
SITUÉE COIN DES
RUES ST. ANTOINE ET LUSIGNAN.

Pour autres informations, s'adresser à ROBERT ROY, Ec., Avocat, 31, Petite Rue St. Jacques, ou à E. ROY, Ec., Avocat, 123, Rue Notre-Dame.
20 sept. 68-104

MEDICINES.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL
(en bouteilles d'une pinte.)

Le grand Purificateur du sang!

Particulièrement recommandé durant le printemps et l'été, lorsque le sang est épais, la circulation difficile et que les humeurs du corps deviennent malsaines par leurs sécrétions dans la peau durant les mois d'hiver. Ce puissant désinfectant nettoie toutes les parties du système et devrait être pris tous les jours comme boisson diurétique pour tous ceux qui sont malades ou qui veulent éloigner les maladies. C'est la seule véritable préparation pour la guérison permanente des cas les plus dangereux parmi les maladies suivantes :


Scrofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo pour toutes les espèces d'Eruptions Scrofuleuses. C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Enflures Blanches, Non riges, Débilité générale du système Nerveux, Fièvre de l'Appétit, Langueurs, Éclaircissements de toutes les Maladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Billeuses, Jaunisses, etc., etc.

On garantit que c'est la préparation la plus pure et la plus puissante, faite avec de la véritable Salsepareille de Honduras, et c'est la seule qui puisse guérir les maladies syphilitiques dans leurs formes les plus dangereuses.

C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et particulièrement les

Pillules Végétales et Sucrées

DE



Le Grand Remède à toutes les maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

Placé en fole et pouvant résister à tous les climats.

Ces Pillules sont préparées expressément pour agir simultanément, avec ce Grand Purificateur de Sang, LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL, dans tous les cas où la cause de la maladie se trouve dans l'impureté du sang. Les maladies n'ont pas besoin de désespérer. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, les maladies qui ont été considérées jusqu'à présent comme incurables disparaissent promptement et infailliblement. Dans les maladies suivantes, ces pillules sont le meilleur remède qui ait jamais existé :

LA Dyspepsie, ou Indigestion, malades du Foie, Constipation, Mal de tête, Hydropisie, etc.

Vendu à Montréal, chez Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Davidson et Cie, Kenneth Campbell, J. Gardner, J. A. Harte, Picault et Fils, H. R. Gray, J. Goudeau et par tous les droguistes.

20 juin 1865. no-63

VINS et SPIRITUEUX.

AU CLERGE
ET
AUX MARCHANDS - ÉPICIERIS

NOUVEAU MAGASIN
DE

Vins, Eau-de-Vie, Liqueurs, etc.
No. 291, —RUE ST. PALL.—No. 291,
(Vis-à-vis la Maison F. & J. Leclair.)

Le sousigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis et au public qu'il a ouvert un magasin pour le commerce exclusif des Vins, Eau-de-Vie, Genièvre et autres Liqueurs importés de toutes les premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention des MESSIEURS DU CLERGE sur son assortiment de VINS de MESSÈS de première qualité qu'il vend à des PRIX TRÈS RÉDUITS.

P. A. MERCIER.
30 mai. am-55

AVIS.

M. P. A. MERCIER vient d'être nommé seul Agent pour la Vente en Gros du célèbre NOIR À SOULIERS à l'épreuve de l'Eau de M. TUCK de Londres. C'est le meilleur Noir que l'on puisse employer. Les Chausseurs, même grasses avec l'importance qu'acquiert, deviennent claires et reluisantes. Cet Article est très-recommandé, et peut être garanti en toute sûreté.

1er août. 80

ACTE des FAILLITES DE 1864.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTRÉAL, }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANCIS STEPHEN, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, Demandeur Individuellement, et en qualité de co-associé, de la Maison W. McBAIN & CO, se composant du dit Francis Stephen et de William McBain de la Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussettes, à Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le sousigné a été nommé par la Cour, un conservateur de la part de ses créanciers pour se décharger et que LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'AVANT-MIDI, on assistera que le Conseil pourra être entendu, il fera application après de la dite Cour pour avoir la confirmation de la décharge faite en sa faveur et en vertu du dit acte.

FRANCIS STEPHENS,
par ses Procureurs ad litem,
GROSS & LUNN
Montréal 9 oct. 1865 bs-11-39

ACTE des FAILLITES DE 1864.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTRÉAL, }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANCIS STEPHEN, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, Demandeur Individuellement, et en qualité de co-associé, de la Maison W. McBAIN & CO, se composant du dit Francis Stephen et de William McBain de la Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussettes, à Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le sousigné a été nommé par la Cour, un conservateur de la part de ses créanciers pour se décharger et que LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'AVANT-MIDI, on assistera que le Conseil pourra être entendu, il fera application après de la dite Cour pour avoir la confirmation de la décharge faite en sa faveur et en vertu du dit acte.

FRANCIS STEPHENS,
par ses Procureurs ad litem,
GROSS & LUNN
Montréal 9 oct. 1865 bs-11-39

ACTE des FAILLITES DE 1864.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTRÉAL, }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANCIS STEPHEN, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, Demandeur Individuellement, et en qualité de co-associé, de la Maison W. McBAIN & CO, se composant du dit Francis Stephen et de William McBain de la Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussettes, à Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le sousigné a été nommé par la Cour, un conservateur de la part de ses créanciers pour se décharger et que LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'AVANT-MIDI, on assistera que le Conseil pourra être entendu, il fera application après de la dite Cour pour avoir la confirmation de la décharge faite en sa faveur et en vertu du dit acte.

FRANCIS STEPHENS,
par ses Procureurs ad litem,
GROSS & LUNN
Montréal 9 oct. 1865 bs-11-39

ACTE des FAILLITES DE 1864.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTRÉAL, }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANCIS STEPHEN, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, Demandeur Individuellement, et en qualité de co-associé, de la Maison W. McBAIN & CO, se composant du dit Francis Stephen et de William McBain de la Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussettes, à Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le sousigné a été nommé par la Cour, un conservateur de la part de ses créanciers pour se décharger et que LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'AVANT-MIDI, on assistera que le Conseil pourra être entendu, il fera application après de la dite Cour pour avoir la confirmation de la décharge faite en sa faveur et en vertu du dit acte.

FRANCIS STEPHENS,
par ses Procureurs ad litem,
GROSS & LUNN
Montréal 9 oct. 1865 bs-11-39

MEDICINES.

Préparations Véritables
DE
HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
MARQUE DÉPOSÉE ET INFAILLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Reins, de la Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les vaisseaux absorbants à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépositions calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

H
EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse, Impuissance
Perte de mémoire, Mains brillantes
Faiblesse nerveuse, Difficultés à respirer
Faiblesse de la vue, Insomnies
Lassiitude générale, Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage, Rougeur de la peau
Sécheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre :

LA FAIBLESSE, L'ÉPILEPSIE, ETC., qui peuvent, chacune, conduire au tombeau. Qui peut dire que ces maladies ne sont pas souvent suivies de ces affections cruelles telles que :

LA FOLIE ET LA CONSUMPTION.

Beaucoup de gens connaissent la cause de leurs souffrances ; mais personne n'a vu. Les rognons des Asiles d'Aliénés, et les tristes débris par suite de consommation prouvent amplement la vérité de cette assertion.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement L'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'EXTRAIT peut convaincre les plus incrédules.

DESTRUCTION DES VERS
QUI SOIT ENCORE CONNU.

ESSAYEZ-LES et SOYEZ CONVAINCUS

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS," et ne vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre Préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales, Elles sont agréables au goût, Elles n'ont rien d'offensif à la vue. Et sont les seules LOSANGES Anthelminthiques admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour les cas de Vers intestinaux.

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudrait bien observer aussi que ces PASTILLES sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS," comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

Preparées seulement et en vente, en Gros et en Détail, chez

DEVINS & BOLTON,
CHIMISTES,
Près le Palais de Justice, Montréal.
17 H. Forman, R. S. Latham, Dr. J. H. Richelieu, Dr. Raymond et J. Goudeau, Pharmaciens.

N. B.—On fournit les adresses en Gros, à raison d'un escompte libéral. no-47
9 mai 1865.

DESTRUCTION DES VERS
QUI SOIT ENCORE CONNU.

ESSAYEZ-LES et SOYEZ CONVAINCUS

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS," et ne vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre Préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales, Elles sont agréables au goût, Elles n'ont rien d'offensif à la vue. Et sont les seules LOSANGES Anthelminthiques admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour les cas de Vers intestinaux.

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudrait bien observer aussi que ces PASTILLES sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS," comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

Preparées seulement et en vente, en Gros et en Détail, chez

DEVINS & BOLTON,
CHIMISTES,
Près le Palais de Justice, Montréal.
17 H. Forman, R. S. Latham, Dr. J. H. Richelieu, Dr. Raymond et J. Goudeau, Pharmaciens.

N. B.—On fournit les adresses en Gros, à raison d'un escompte libéral. no-47
9 mai 1865.

DESTRUCTION DES VERS
QUI SOIT ENCORE CONNU.

ESSAYEZ-LES et SOYEZ CONVAINCUS

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS," et ne vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre Préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales, Elles sont agréables au goût, Elles n'ont rien d'offensif à la vue. Et sont les seules LOSANGES Anthelminthiques admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour les cas de Vers intestinaux.

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudrait bien observer aussi que ces PASTILLES sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS," comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

Preparées seulement et en vente, en Gros et en Détail, chez

DEVINS & BOLTON,
CHIMISTES,
Près le Palais de Justice, Montréal.
17 H. Forman, R. S. Latham, Dr. J. H. Richelieu, Dr. Raymond et J. Goudeau, Pharmaciens.

N. B.—On fournit les adresses en Gros, à raison d'un escompte libéral. no-47
9 mai 1865.

DESTRUCTION DES VERS
QUI SOIT ENCORE CONNU.

ESSAYEZ-LES et SOYEZ CONVAINCUS

Demandez les "PASTILLES-A-VERS VÉG